

La Renaissance du Vieux-Lyon

Novembre 2011 - N° 137

DOSSIER

Restauration critique et créative au 12 rue Saint-Jean

Nous avons demandé à l'architecte Nicolas Detry de proposer ici l'exemple d'une restauration plutôt difficile qu'il a conduite sur un immeuble du Vieux-Lyon, en appliquant les principes développés dans le dossier paru dans le numéro 136, de juin 2011.



© Yves Neyrolles

RESTAURATION DU PALAIS DE JUSTICE :
DANS 8 MOIS,
ON EMMÉNAGE !



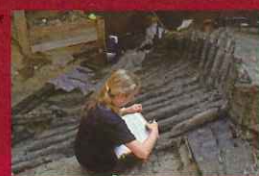
P. 6

CATHÉDRALE
SAINT-JEAN : UNE
INAUGURATION,
UN BEAU LIVRE



P. 7

LE BATEAU
INFIDÈLE



P. 7

RESTAURATION CRITIQUE ET CRÉATIVE AU 12 RUE SAINT-JEAN



La cour intérieure.



© Yves Neyrolles

Cet article fait suite à ma contribution au n° 136, Juin 2011, du Journal de la RVL sur le thème « restauration ou ravalement ? » et par laquelle j'avais la notion de « restauration critique ». Une manière de comprendre cette méthode est de l'expliquer à travers un exemple concret. Pour cela, j'ai choisi une maison récemment restaurée dans le Vieux Lyon. Cet immeuble n'est pas labélisé comme « monument historique » ; en revanche, il représente une typologie caractéristique du quartier, avec des phases constructives étalées entre le XIV^e et le XIX^e siècles.

Note historique, brève description architecturale

Composée de deux corps de logis, l'un sur rue et l'autre sur cour, reliés par une galerie fermée, la maison est signalée comme étant neuve¹ en 1493. À cette époque, elle devait avoir trois étages. Sur la tour d'escalier, on note qu'après le troisième étage, les portes s'adaptent mal à l'escalier en vis. On note aussi que les deux derniers étages des façades et de la tour d'escalier sont remaniés². Dans la cour très étroite, la façade nord, abritant les coursives, était en pans de bois avec remplissage en brique. Il s'agit d'un ajout inesthétique du XIX^e siècle, posé lourdement sur une voûte d'arêtes de plan barlong^(a). Au XVI^e, les trois premiers niveaux de cette coursive, étaient probablement ouverts, formant des loggias caractéristiques sur voûtes d'arêtes. Cette disposition a disparu. Néanmoins, quelques beaux restes de maçonnerie et de pierre de taille des XV^e et XVI^e siècles étaient conservés, malgré les remaniements successifs.

1 • Sources, fonds Pointet 7061/6 ; Biographie Jamot p. 56 n° 12.

2 • D'après les textes examinés (conservés à la RVL), en 1617, Jacques Pons « bâtit à neuf rue Saint-Jean ». La tour de l'escalier pourrait avoir été modifiée à cette date. Ceci expliquerait que les baies des 3 derniers étages, ne conservent aucune des caractéristiques des XV^e et XVI^e s. Le 5^e étage est un ajout du début du XX^e s.

État des lieux avant travaux

Par manque d'entretien, remaniements successifs, problèmes d'humidité et de pollution, cet immeuble était dans un état de dégradation avancé, avec des problèmes de stabilité très graves. L'état général avant travaux peut être synthétisé comme suit :

- pour l'escalier en vis (pierre de Couzon) : noyau déformé, 70 marches fissurées. L'état critique de l'escalier est, d'ailleurs, à l'origine d'une menace d'arrêt de péril de tout l'immeuble (2008).
- la façade nord (coursives), à pans de bois, était constituée de poutres maîtresses en chêne. Une humidité, entretenue depuis des années, avait provoqué des attaques du bois et des briques, notamment par la mērule^(b) ; les poutres étaient très affaiblies, des plaques d'enduits tombaient.
- au rez-de-chaussée, la voûte d'arête (soutenue par des étais) ne pouvait plus porter les charges de la façade. La ligne d'intrados^(c) s'était abaissée. L'arc doubleau s'était dangereusement déplacé en formant un ventre vers l'extérieur, ce qui signifiait, à terme, une ruine certaine des 5 étages situés au-dessus de cette voûte.
- le sol du rez-de-chaussée, couvert d'une mauvaise chape de ciment, était 15 cm trop haut.
- la façade est, en fond de cour, compte des fenêtres à meneaux et traverses, mais ces éléments de qualité étaient très fortement dégradés. Heureusement, nous avons pu en faire un relevé précis en 2003, ce qui a permis leur restitution quelques années plus tard, au moment du chantier.
- la façade ouest, adjacente à l'escalier, avait perdu définitivement les traces de ses fenêtres à meneaux et traverses. Les châssis des fenêtres étaient d'époques diverses, sans qualité, sans respect de la typologie d'origine.



© Nicolas Détry

Au fond de l'allée, des étais avaient dû être installés pour soutenir les galeries.

- Maître d'ouvrage : les copropriétaires représentés par la régie Urbania
- Coût de l'opération : 492 364 € T.T.C. (travaux plus équipe de maîtrise d'œuvre). Études 2003 / 2009, chantier 2009 / 2011.
- Aide publique pour le cofinancement du chantier : l'ANAH et la Ville de Lyon (Convention « cour traboule » et « Valorisation du Patrimoine Architectural », VPA).
- Architectes : Détry & Lévy ; responsable : Nicolas Détry, architecte du patrimoine.
- Ingénieur structure : Didier Pierron, DPI Structure ; responsable : Jacques Zoz.
- Économiste : Joël Jermer, économiste, vérificateur des Monuments historiques.
- Sondages stratigraphiques, Florence Cremer, conservatrice de peintures murales.





Pose de cintres en bois pour la remise en place des arêtes soutenant la voûte.



© Nicolas Detry

Le projet de restauration et sa mise en œuvre

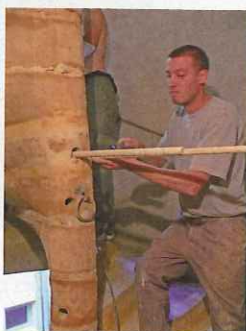
Ce projet est le résultat d'une longue étude, commencée en 2003, et qui a connu des versions différentes et des hésitations liées au processus décisionnel très lent, typique des copropriétés. La difficulté principale était le coût, insoutenable pour les habitants (10 appartements et un restaurant).

Autre difficulté : le chantier a dû se dérouler en site occupé, avec un restaurant en activité 7 jours sur 7. La phase chantier, sur plus de 2 ans, a été particulièrement délicate. Un degré de patience peu commun a été nécessaire, de la part des entreprises et des habitants. La RVL nous a aidés en phase d'étude, en jouant son rôle d'intermédiaire et de modérateur entre les acteurs du projet et les habitants de l'immeuble.

Le projet réalisé constitue un équilibre, un dialogue, entre les « ajouts incompatibles » (enlevés), les ajouts compatibles (conservés) et des éléments nouveaux (ajoutés) en dialogue avec l'existant, lui-même consolidé, restauré et mis en valeur. L'objectif de ce projet était, par rapport à une situation avant travaux « sombre » et « étriquée », d'apporter un maximum de qualité au niveau de la lumière, de l'espace et du sentiment d'ouverture.

Les 70 marches fissurées de l'escalier en vis ont été consolidées par un système de carottage horizontal de chaque marche et d'insertion d'une barre en fibre de verre (Ø 20 mm, long. 800 mm), cette barre étant ensuite scellée dans la marche en pierre par des mortiers spéciaux à base de liant époxy (procédé Renofors). Les mauvaises réparations, (plaques de fer, reprises en ciment) ont été éliminées. Les marches ont été restaurées par ragréages spéciaux ou greffes de pierre.

3 • La décision de commencer le chantier a été prise en septembre 2009, essentiellement grâce aux aides financières importantes de l'État, de l'A.N.A.H et de la Ville de Lyon (VPA et « convention Cour-Traboule »), qui ont assuré ensemble 54 % du coût des travaux. Ce taux de subvention est exceptionnel et est lié à l'état de dégradation très grave de l'immeuble.



© Yves Neyrolles



© Yves Neyrolles

Pour la façade Nord (coursives), sept mois de travail ont été nécessaires pour démonter l'ancienne façade à pans de bois et consolider chaque poutre maîtresse par des moises^(d) avec plats et U métalliques, adaptés au cas par cas. L'ensemble a été placé préalablement sur des étais de bois.

La voûte d'arête du rez-de-chaussée a été démontée pierre à pierre. Les pierres encore en bon état ont été nettoyées, consolidées et réemployées dans la nouvelle voûte. De nouveaux claveaux, ainsi que la clé de voûte, ont été retailés (le tout en pierre de Jeumont). La voûte a donc retrouvé sa position, sa forme et sa géométrie d'origine.

La nouvelle façade Nord est constituée d'un mur rideau en châssis d'aluminium et de verre coloré. Elle est posée en



© Nicolas Detry



© Yves Neyrolles

applique sur les anciennes poutres maîtresses consolidées. Elle offre de nombreux avantages par rapport à l'ancienne façade à pans de bois :

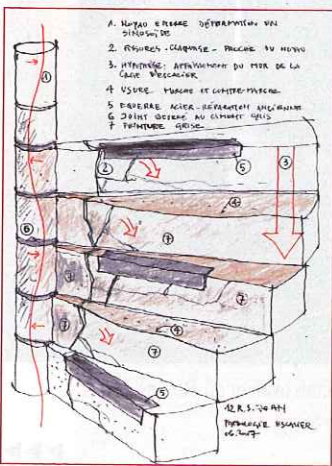
- entièrement vitrée, elle apporte la lumière à l'intérieur des appartements particulièrement sombres dans une cour haute et étroite comme un puits.
- sa nouvelle géométrie offre plus d'espace à l'intérieur des appartements (avec une augmentation de surface allant jusqu'à + 3,8 m² au dernier étage).
- le double vitrage choisi a un bon niveau d'isolation thermique et acoustique, quatre fois meilleur que l'ancienne façade en briquettes de 5 cm.
- la qualité de ce verre spécial (AGC Float teinté) reflète la façade en pierre restaurée, et agrandit la cour dans sa perception visuelle.
- le camaïeu, de couleur vert / bleu, donne un sentiment de calme, évoque la nature et le ciel.

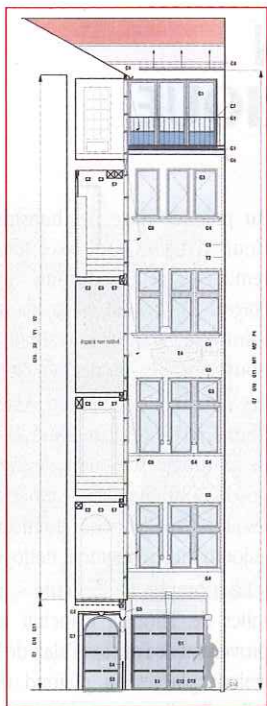


© Yves Neyrolles

GLOSSAIRE

- (a) • **Plan barlong** : plan rectangulaire dont le long côté du rectangle est 2 à 4 fois plus long que le petit côté.
- (b) • **Mérule** : champignon aux filaments ligneux qui, se développant grâce à l'ombre et à l'humidité, détruit lentement le bois et s'attaque aussi aux maçonneries.
- (c) • **Intrados** : partie intérieure et concave d'un arc, d'une voûte. ANT. **Extrados**
- (d) • **Moise** : assemblage formé de deux pièces jumelles fixées de chaque côté d'une ou de plusieurs autres pièces, qu'elles relient et qu'elles maintiennent.



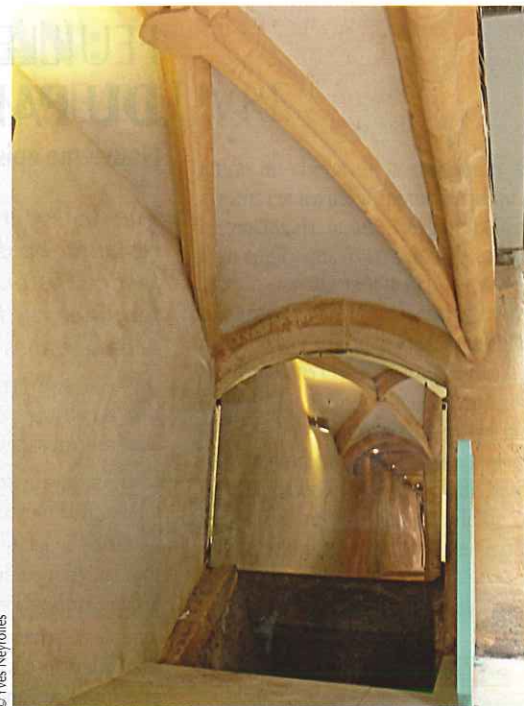


Sur la façade est, les meneaux et traverses en pierre ont été refaits à l'identique, grâce aux traces encore visibles et au relevé que nous avons effectué dès 2003. Chaque fenestration, de bas en haut, ayant des profils de pierre différents (l'évolution allant du XVI^e s., en bas, vers le XIX^e s., en haut), nous avons procédé à une restauration diachronique (respect du passage de l'œuvre dans le temps). En revanche, pour la façade ouest, proche de l'escalier, nous avons choisi de mettre en œuvre des croisées plus fines, plus abstraites, en bois peint, car nous n'avions plus aucune trace visible de l'ancienne façade.

Le sol de la cour a été rabaissé à son niveau d'origine et restauré en bandes de pierre de Villebois et en surface de béton coulé sur place (liant bâtard chaux / ciment 50 / 50 + agrégats de pierre). Au rez-de-chaussée, les éléments parasites jugés incompatibles (comme, par exemple, des grilles de fer ajoutées) ont été éliminés afin de rétablir le volume des baies d'origine. La couleur des nouveaux enduits privilégie la luminosité. La cour, enfin, extrêmement sombre auparavant, a été mise en valeur par un projet d'éclairage spécifique et innovant, basé sur le principe de la lumière diffuse (sphère lumineuse). ●

Nicolas Detry

architecte DISASL, diplômé HQE, spécialiste en restauration des monuments.



© Yves Neyrolles

RESTAURATION CRITIQUE

La méthode de la « restauration critique » commence avec la reconstruction des villes anciennes qui suit la Seconde Guerre mondiale, un moment passionnant dans l'histoire de l'architecture. Cette période (de 1945 à 1990 environ) implique, en Italie particulièrement, une révision profonde des méthodes de la restauration architecturale. La théorie du « *restauro critico* » est élaborée dès 1943 et développée jusqu'aux années 1990, grâce aux apports de personnalités comme Cesare Brandi¹, Renato Bonelli² et Pietro Sanpaulesi³. Cette approche critique de la restauration a fait l'objet de nombreux débats, ce qui a contribué à une évolution de la discipline vers plus de rigueur méthodologique et scientifique. Le célèbre texte adopté lors du congrès de Venise, en 1964, dit « charte de Venise »⁴ est largement tributaire de la théorie de la « restauration critique ». Cette « méthode théorisée », s'applique aux œuvres d'art (peinture, sculpture, peintures murales, etc.), ainsi qu'aux œuvres d'architecture.

Les principes essentiels de la restauration critique :

1. En architecture, « l'objet patrimonial » est traditionnellement reconnu comme « patrimoine » pour deux valeurs principales : sa valeur d'art et sa valeur d'histoire.
2. La restauration est une opération qui exige une évaluation critique du monument (étude préalable, cf. le n° 136 du Journal de la RVL).
3. La restauration devient une lecture critique de l'édifice et, par la suite, un acte de création et donc une œuvre d'art.
4. Par sa nature particulière d'œuvre d'art, elle n'admet pas le carcan de règles fixes et rigides.
5. Chaque opération sera subordonnée à l'idée de réintégrer et de conserver la valeur expressive de l'œuvre, son unité potentielle, car l'intention, le but à atteindre, est la libération de sa vraie forme.
6. La nécessité d'éliminer les superpositions et les ajouts (ajouts incompatibles), même de grandes valeurs figuratives et documentaires, (*testimoniali*), qui pourraient entacher ou rompre l'intégrité architectonique, l'unité figurative, et altérer la vision du monument.
7. Quand un monument a été gravement mutilé par des

destructions, que son image est complètement détruite, il ne doit pas être reproduit car l'acte créateur ne doit pas être réitéré. Dans certains cas il peut être légitime de reconstruire à l'identique un monument partiellement détruit, si toutefois cette opération est basée sur des données absolument incontestables et complètes (relevés, photographies, etc).

Renato Bonelli poursuit son explication de la méthode : « *définie de cette manière, la restauration coïncide avec l'action critique. (...) Il faut cependant souligner le cas, fréquent dans la pratique, où le monument en question ne contient pas de pleines qualités artistiques mais est à définir comme une manifestation d'un style (...) souvent avec l'harmonieuse superposition de goûts ou de styles d'époques diverses. Il sera alors possible d'atténuer la rigidité des critères énoncés ci-dessus, proportionnellement à la diminution des qualités formelles et artistiques tout en s'appuyant sur les anciens principes de la restauration (anastylose, restauration philologique) »⁵.*

La remarque de Bonelli concernant la possibilité d'atténuer la rigidité des principes de la restauration critique est importante. En effet, de nombreux monuments sont le résultat de transformations qui peuvent se poursuivre sur plusieurs siècles, comme c'est le cas du 12 rue Saint-Jean à Lyon. C'est aussi le cas d'une part importante du patrimoine historiquement stratifié. À Lyon : l'Hôtel-Dieu, le site de l'Antiquaille, la Basilique Saint-Martin-d'Ainay. À Paris : le Louvre. À Grenade : le site de l'Alhambra, etc. Le patrimoine n'est pas toujours une œuvre achevée et conçue par le génie d'un seul artiste comme, par exemple, la chapelle des Pazzi à Florence, la chapelle du Château d'Anet de Philibert Delorme, la Sainte-Chapelle à Paris, le Tempietto de Bramante à Rome, ou les villas de Palladio.

N. D.

1 • Cesare Brandi, *Teoria del restauro*, Einaudi, Torino, 1977.

2 • Renato Bonelli, *Architettura e restauro*, Venezia, Neri Pozza, 1959.

3 • Piero Sanpaulesi, *Discorso Sulla metodologia generale del restauro dei monumenti*, Edam, Firenze, 1973.

4 • « Charte de Venise » ou IIe Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, réuni à Venise du 25 au 31 mai 1964.

5 • Renato Bonelli, *Architettura e restauro*, Venezia, Neri Pozza, 1959, p. 52.

Tous les dessins sont de Nicolas Detry.

